



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**Délibération de la Commission Recherche**

**N° 2022-CFR-0033**

**Séance du 23 septembre 2022**

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif STIMULE du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « Myc-up : Valorisation zéro résidu du support de pousse ligno-cellulosique de champignons comestibles : utilisation en biocontrôle et biostimulation »-  
Laboratoire UTA**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés  
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés : 7

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve la demande de subvention dans le cadre du dispositif STIMULE du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « Myc-up : Valorisation zéro résidu du support de pousse ligno-cellulosique de champignons comestibles : utilisation en biocontrôle et biostimulation »-Laboratoire UTA.

Arras, le 20/10/2022

Le Président

Pasquale MAMMONE

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)